

BELGIQUE – Arrachages

Par Christophe NOISETTE

Publié le 31/03/2002

Le 9 avril 2002, des militants opposés aux disséminations d'OGM, dénommés "les impatients sous la tente" et qui se qualifient, dans leur communiqué de presse, de "vandales bioterroristes et de sorcières en tous genres", ont "profané un sanctuaire de nécrotechnologie" à Smetlede (près d'Alost) [1]. Ils ont détruit 12 parcelles (20 ares) de colza transgénique, appartenant à Aventis CropScience et cultivé dans des tentes moustiquaires. Aventis, qui possède en Belgique une cinquantaine de sites d'essais d'OGM en champ, a aussitôt porté plainte auprès de la police locale. En 2000, 13 militants écologistes avaient détruit des cultures de colza à la ferme de Franc-Waret (Liège). La chambre du conseil de Namur a décidé en février 2002 de les renvoyer en correctionnelle.

[1] Le Soir, 12 avril 2002